

Mobilisons-nous contre le moustique tigre

En 2024, le moustique tigre a fortement progressé en métropole, touchant plus de la moitié des départements, dont l'ensemble de l'Île-de-France. En Essonne, 41 communes sont déjà colonisées. Ce moustique représente **un enjeu sanitaire majeur** car il est vecteur de maladies (dengue, chikungunya, Zika) et génère aussi des nuisances importantes. La lutte contre sa prolifération constitue donc un enjeu essentiel de santé publique à intégrer dans l'aménagement du territoire.

À travers cette newsletter, je souhaite vous partager des informations utiles sur ce sujet. En effet, nous avons tous un rôle à jouer pour relever ce défi.

Richade FAHAS, Directeur de la délégation départementale ARS de l'Essonne

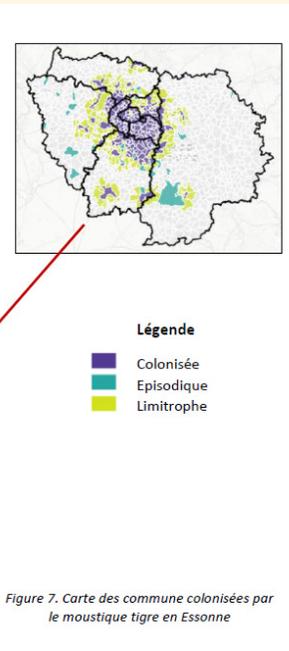
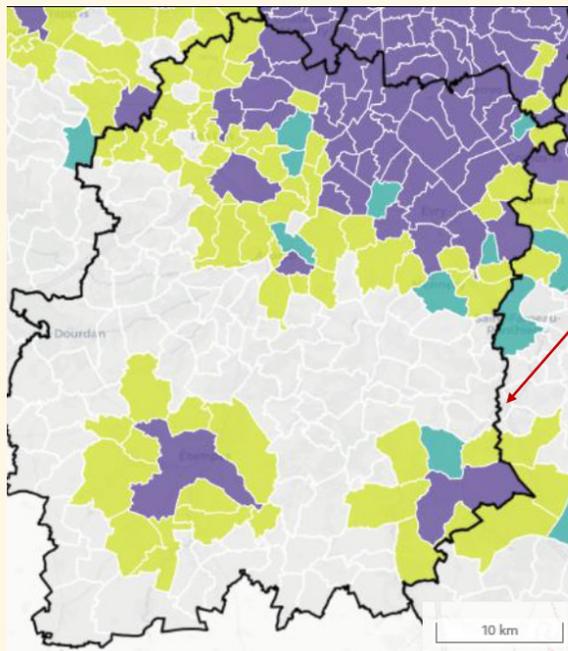


Figure 7. Carte des commune colonisées par le moustique tigre en Essonne

Carte implantation du moustique-tigre (Source ARS)

Surveillance départementale

Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est sous surveillance renforcée sur notre territoire du **1er mai au 30 novembre** de chaque année.

Données du 1er mai au 29 août 2025 :

- **22** cas importés de dengue
- **30** de chikungunya (en raison de l'épidémie qui sévit à la Réunion) ;
- Le nombre de cas a presque triplé en un an à la même période: 19 en 2024 contre 52 en 2025.
- Aucun cas autochtone de dengue, chikungunya ou Zika ;
- **40** pièges pondoirs revenus positifs (similaire à la même période en 2024)

Mobilisation citoyenne

Les agents de l'ARS s'associent aux événements communaux afin de sensibiliser la population.



Forum de la biodiversité à Draveil



Forum santé à Viry-Chatillon

Extrait du Mag été 2025-Ville de Massy

PRÉVENTION

Quand le moustique erre

L'Agence Régionale de Santé (ARS) est venue le mercredi 4 juin faire de la sensibilisation auprès des habitants qui disposent de jardins familiaux ou parc Georges Brassens.

« Nous sommes gênés par les moustiques lorsque nous jardinons ; nous sommes donc preneurs de tous les bons réflexes pour nous en débarrasser », confie Bruno, membre de l'association Les Potagers de l'Île, qui gère les jardins familiaux de la ville. Face aux jardiniers, Florence Pokrzywa, représentante de l'ARS, détaille les gestes à adopter. « Il est impératif de vider tous les contenants dans lesquels l'eau pourrait stagner – coupelles, seaux, arrosoirs, bacs divers... Les récupérateurs d'eau doivent être hermétiquement fermés ou recouverts de filets, de type moustiquaire. » L'objectif est clair : **empêcher les moustiques de pondre**. « Il est d'autant plus important d'adopter ces gestes qu'ils permettent de limiter la prolifération du moustique tigre qui, contrairement au moustique lambda, pique tout au long de la journée et peut transmettre la dengue ou le chikungunya. C'est également un insecte peu mobile, qui évolue dans un rayon de 150 mètres autour de son lieu de naissance. Si vous en observez un, il y a donc de fortes chances qu'il soit né près de chez vous. » Alors, éliminez les eaux stagnantes de nos jardins, balcons et terrasses !

Retrouvez le 60 secondes chrono sur le sujet, en flashant ce QR code :

Jardins partagés à Massy



Vous souhaitez un accompagnement, contactez-nous : ars-dd91-se@ars.sante.fr
Retrouvez plus d'information sur : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

Mobilisation des communes

Afin de limiter la prolifération de gîtes larvaires, la commune de Mennecey met à disposition des bacs de sable au cimetière communal. Elle indique que les administrés peuvent ainsi remplir les récipients de sable et éviter la stagnation de l'eau.

L'ARS propose régulièrement des accompagnements et sensibilisations pour les agents communaux. **Contactez-nous pour en savoir plus et partagez vos expériences !**



Cimetière de Mennecey

La démoustication sanitaire : ce qu'il faut retenir !



Crédit photo : Agence régionale de Démoustication (ARD)

Des interventions encadrées et ciblées

Lorsque la présence du moustique tigre est avérée autour d'un cas ayant contracté la maladie, **une opération de démoustication d'urgence sanitaire** ciblée est mise en place dans un périmètre précis afin d'éviter un risque de transmission dans la zone.

L'intervention a lieu rapidement autour du cas en collaboration avec les services communaux notamment grâce aux référents de lutte anti-vectorielle (LAV) qui facilitent l'organisation.

Ces opérations sont réalisées par notre opérateur agréé, l'Agence Régionale de Démoustication (ARD).

Pour en savoir plus : Foire aux questions | Lutte contre la prolifération du moustique tigre : la démoustication | Agence régionale de santé Ile-de-France

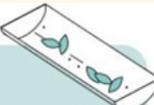
Maintenons les bons gestes !

#1 

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants, matériel de jardinage, cendriers...)

#2 

Vider les récipients, renouveler l'eau des contenants (arrosoirs, gamelles...)

#3 

Vérifier le bon écoulement des gouttières (enlever les feuilles des gouttières au moins 1 fois par an)

#4 

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins, bacs de récupération de pluie...) et les piscines non utilisées

#5 

Ne pas laisser l'eau des plantes et des fleurs stagner

De retour de voyage ?

En cas de symptômes tel que courbatures, forte fièvre, maux de tête, **contactez rapidement votre médecin et protégez-vous des piqûres.**



Check-list des actions anti-moustique tigre scanner le QRcode

Poursuivons la mobilisation !

Vous souhaitez un accompagnement, contactez-nous : ars-dd91-se@ars.sante.fr

Retrouvez plus d'information sur : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>